



GOING HOME



Newsletter trimestrielle Communication Aide au Retour (RüKo) avril 2006

Sommaire

- **Editorial**
- **Séminaire de formation „retour volontaire de personnes vulnérables“**
- **Colloque national sur le thème des mineurs non accompagnés en Suisse**
- **Programme d'aide au retour Nigeria**
- **Coping with Return**
- **Mesures de réhabilitation et de réintégration des victimes de la traite d'êtres humains en Albanie**
- **International Training Seminar for Law Enforcement Officers on Combating Child Trafficking à Vienne**
- **Aide structurelle concrète : Jaša Tomić – achat d'appareils ménagers**
- **Quoi de neuf?**

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans le domaine de l'aide au retour, une recrudescence de cas vulnérables a été constatée, non seulement en Suisse mais aussi dans les pays européens voisins. Les institutions responsables et acteurs concernés se penchent de plus en plus sur ces thèmes ainsi que les défis que représentent ces cas particulièrement complexes. Il s'agit aussi bien du retour de victimes de traite des êtres humains, de mineurs non accompagnés, de personnes âgées et en mauvaise santé, que d'autres personnes vulnérables. Déjà depuis 2003, l'ODM propose un programme d'aide au retour dans les Balkans spécialement axé sur les personnes vulnérables. Ces dernières années, de plus en plus d'autres pays européens se sont également rendu compte de cette nouvelle ten-

dance dans le domaine de l'aide au retour et tentent d'y remédier avec des programmes et séminaires appropriés.

En raison de l'actualité, cette Newsletter est totalement consacrée à la thématique « Retour et réintégration de personnes vulnérables ». Un séminaire de formation pour les conseillers en vue du retour a d'ailleurs eu lieu début avril sous ce même titre. Tout d'abord, cette Newsletter présente un rapport de ce dernier séminaire, suivi par d'autres informations sur les programmes et activités concernant spécialement ces groupes vulnérables. Certains exemples concrets sont aussi présentés.

Je vous souhaite une lecture captivante!

Erika Laubacher - Kubat

Directrice du Bureau de coordination de l'OIM Berne

Séminaire de formation „retour volontaire de personnes vulnérables“ pour les conseillères et conseillers en vue du retour (CVR) et les conseillères et conseillers dans les centres d'enregistrement (REZ)

Une augmentation de cas de retours complexes a été constatée ces derniers temps. En effet, de plus en plus de personnes qui rentrent sont vulnérables : problèmes psychiques et médicaux, personnes âgées ou mineurs. Le conseil et l'organisation du retour ainsi que la réintégration de ce groupe de personnes dans leur pays d'origine sont rendus difficiles par différents facteurs qui doivent être pris en compte. Par exemple, s'il s'agit d'une personne malade, il faut considérer et clarifier la capacité de voyager, la nécessité d'un accompagnement ou le suivi d'un traitement sur place. Ce procédé exige la participation de plusieurs organisations et institutions en Suisse et sur place. L'OIM Berne a donc organisé un séminaire de formation de deux jours sur le thème « retour volontaire des



OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

personnes vulnérables » les 5 et 6 avril derniers à Fribourg – une idée qui a reçu un soutien de fond et matériel de l'ODM.

Des thèmes et points de vues différents ont été présentés et, ensuite, approfondis avec des exercices pratiques. Parmi les intervenants figuraient des représentants de l'ODM, swissREPAT, l'OIM, des CVR, une infirmière ainsi que Christoph Braunschweig du Service Social International (SSI) et Alexander Ott de la police des étrangers de la ville de Berne. Outre les expériences concernant l'organisation pratique du retour des personnes vulnérables, les conditions et les besoins spécifiques pour le retour des mineurs non accompagnés et des victimes de la traite d'êtres humains ont aussi été thématiques.

Pendant les exercices pratiques, une série de *worst case scénarios* concernant les personnes âgées, malades physiquement et psychologiquement, toxicomanes et handicapées ont, d'une part, été discutés. D'autre part, les participants ont également pu discuter des cas pratiques de retour de mineurs non accompagnés et de victimes de la traite d'êtres humains. Dans le cadre d'un jeu de rôle, les CVR sont devenus des médecins, des participants au programme d'aide au retour ou encore



des collaborateurs de l'OIM. Les collègues de l'ODM et de l'OIM ont, quant à eux, pu faire l'expérience du travail quotidien des CVR et des collaborateurs dans le pays d'origine (les cas d'aide au retour

avaient évidemment été choisis pour leur complexité!!!) Tout au long du séminaire, les CVR ont démontré une participation active. Hormis les discussions vives, voire passionnées dans le cadre des ateliers, les participants au séminaire ont posé de nombreuses questions et ont souvent fait référence à leurs propres expériences.

Nous nous réjouissons que ce séminaire ait permis des échanges d'expériences et qu'il ait pu transmettre des informations utiles.

(CA / TB)

Colloque national sur le thème des mineurs non accompagnés en Suisse

Organisé conjointement par l'Institut International des Droits de l'Enfant à Sion, la Fondation Terre des Hommes et la Fondation suisse du Service Social International, un colloque national sur le thème des mineurs non accompagnés (MNA) en Suisse s'est déroulé le 15 février dernier. Réunissant plus de 70 représentants d'offices cantonaux ou fédéraux, un représentant du HCR, ainsi que diverses organisations non gouverne-

mentales, cette journée de discussion avait pour objectif de donner la possibilité aux professionnels confrontés à cette problématique d'échanger leurs expériences et de définir les principales difficultés en ce qui concerne la prise en charge des MNA en Suisse. Ce colloque avait également pour but de s'interroger sur le respect et l'application de la Convention des droits de l'enfant et de comparer les recommandations internationales avec la pratique suisse en la matière. Ce colloque pourrait signifier le point de départ d'une coopération durable entre les différents spécialistes dans le domaine des MNA et conduire à la création d'un réseau national.

Cette journée de discussion a permis de faire ressortir un certain nombre de lacunes et de disparités en matière de prise en charge des mineurs non accompagnés. En effet, le manque de clarté dans la définition de la personne de confiance, voire la détention des mineurs sous la forme de mesures de contraintes, sont des exemples pratiques qui ne sont pas conformes aux engagements internationaux de la Suisse. Les professionnels ont également témoigné de leur inquiétude face à la diminution du nombre de mineurs requérants d'asile au profit d'une augmentation importante de mineurs non accompagnés sans statut, et ce dans toutes les régions urbaines de Suisse.

De manière plus détaillée, les participants ont eu l'occasion de discuter des différentes options en terme d'avenir qui s'offrent aux MNA. Trois options principales ont pu être mises en évidence : le regroupement familial, l'intégration dans le pays d'accueil, et le retour dans le pays d'origine. Le regroupement familial a été défini comme étant la solution qui devrait être envisagée au premier plan et peut avoir lieu dans le pays d'accueil comme dans le pays d'origine. L'orientation vers l'une de ces options est un long processus qui doit se faire en partenariat étroit avec le mineur et n'est possible qu'à travers la création d'un lien de confiance durable entre les acteurs sociaux et le mineur. Le parcours de vie, l'histoire personnelle et familiale du mineur, sont des éléments essentiels à connaître afin qu'un projet de vie à long terme puisse être établi. Il a également été souligné qu'aucune option à long terme ne peut être envisagée avant que la situation dans le pays d'origine du mineur n'ait été évaluée.

Lara Bolzman et Christoph Braunschweig, Fondation suisse du Service Social International

Programme d'aide au retour Nigeria – composantes de l'aide au retour médicale et solutions individualisées pour personnes vulnérables

Parallèlement au programme d'aide au retour dans les Balkans destiné explicitement aux personnes vulnérables, la plupart des programmes d'aide au retour de l'ODM pour un pays spécifique proposent une aide spéciale aux personnes nécessitant une assistance. Sont

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

considérées vulnérables, les personnes élevant seules des enfants, les mineurs non accompagnés, les personnes dont la capacité de travail est limitée en raison de leur âge ou d'une infirmité et les familles avec des enfants mineurs. En outre, les personnes souffrant de problèmes de santé ont la possibilité de recevoir une aide au retour médicale.

Le programme d'aide au retour au Nigeria, qui a débuté le 1^{er} janvier 2005 et a été prolongé jusqu'à fin 2006, comprend également l'aide au retour médicale et solutions individualisées pour les personnes vulnérables. Ces dernières ont accès à une aide individuelle et personnalisée prenant en considération leurs besoins et leur situation. Outre l'aide à la réinstallation, l'aide au retour pour personnes vulnérables peut, dans certains cas, également comporter un soutien complémentaire, de nature financière ou non (p.ex. assistance lors de la recherche d'un emploi ou d'un logement, programme « cash for shelter », examens médicaux, « cash for care », formation, etc.). La durée de l'aide est limitée, elle peut néanmoins varier selon les cas.

Concrètement :

Au cours de la première année du programme, une mère célibataire a eu recours à cette offre. Elle a reçu une aide pour l'encadrement de son enfant en bas âge ainsi que pour l'achat de certains meubles et autres objets indispensables, comme, par exemple, un lit d'enfant. Dans un autre cas, l'antenne de l'OIM à Berne, en collaboration avec celle du Nigeria, a élaboré une proposition personnalisée pour un jeune homme participant au programme d'aide au retour. Sur cette base, l'ODM a autorisé les aides sous forme de « cash for care » ainsi qu'un soutien destiné à des traitements ambulatoires et des mesures de réinsertion sociale. Ainsi, en tenant compte des structures locales et de la situation individuelle du jeune homme, qui souffrait de troubles psychiques, il a été possible de le faire bénéficier non seulement d'un retour volontaire dans son pays, mais aussi d'un soutien à la réintégration pendant les premiers temps suivant son retour. Par ailleurs, une partie des nigériens rentrant au pays avaient besoin d'une aide médicale et ont donc reçu un soutien financier de l'ODM. Dans plusieurs cas, l'antenne de l'OIM au Nigeria avait déjà pu collaborer avant le retour grâce à des enquêtes sur place. Elle s'est également chargée d'aider les nouveaux arrivants lors des démarches auprès des services médicaux locaux.

Les solutions individualisées pour les personnes nécessitant une assistance doivent être prises en considération le plus tôt possible dans la planification du retour. Grâce au programme « Return Information Fund » (RIF), l'OIM Berne peut ainsi clarifier certaines questions avec l'antenne de l'OIM sur place avant le départ. En effet,

une offre d'aide individualisée doit être proposée à la personne qui rentre avant son départ, comme le recommande d'ailleurs, le *case management*. Pour les personnes nécessitant un traitement médical, cette mesure est tout particulièrement importante. Si la situation l'exige, il est également possible de ne mettre en œuvre les aides individualisées pour personnes vulnérables qu'après l'arrivée dans le pays d'origine. Dans le cas de la mère célibataire citée plus haut, celle-ci a déposé une liste d'objets dont elle avait besoin après s'être rendue sur place et avoir fait le point sur ce qui lui manquait.

De plus amples informations concernant le programme d'aide au retour Nigeria sont disponibles sur le site Internet de l'antenne bernoise de l'OIM <http://www.iom.int/switzerland/francais/retournigeria.htm>

Pour toute question concernant un cas précis, l'OIM Berne se tient à votre disposition via son projet RIF : rif@iom.int.

(MM)

Coping with Return – Développement d'une méthodologie et échange d'expériences relatives à l'aide au retour dans l'UE élargie, en particulier concernant les demandeurs d'asile vulnérables

En mai 2005, le projet de l'Union européenne « *Coping with Return* » *Methodology development and exchange of best practices on voluntary return assistance in the enlarged European Union with particular emphasis on vulnerable asylum seekers* a été lancé, sous la conduite de l'OIM La Haye. Le projet vise à promouvoir les efforts communs des Etats de l'UE élargie en vue d'un retour durable des demandeurs d'asile grâce à une approche globale. En se basant sur les initiatives nationales tout en les complétant, le projet devrait permettre un échange d'expériences bien structuré concernant le conseil en vue du retour et le développement d'une méthodologie testée dans la pratique. Les résultats concrets du projet comprendront l'élaboration d'un manuel d'utilisation sur le conseil en vue du retour et sur les prestations, qui tiendra compte en particulier des groupes vulnérables. Un site Internet permettant l'échange d'expériences et l'établissement d'un réseau de contacts est également mis en service. Dans le cadre de ce projet, une attention particulière est portée aux personnes qui rentrent dans leur pays et souffrent de problèmes de santé, aux mineurs non accompagnés et aux victimes de la traite d'êtres humains.

La Norvège et la Suisse sont également invitées à participer au projet.

Le projet prévoit les quatre phases de mise en œuvre suivantes. A l'heure actuelle, les deux premières phases ont déjà pu être réalisées:

OIM BERNE

• **CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE**

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

1. Phase préparatoire : collecter des informations, recenser les programmes existants et tirer des leçons des expériences réalisées. Elaboration d'un site Internet facilitant l'échange d'informations interne.
2. Conférence de travail avec tous les pays participants (Suisse comprise) : sur la base des résultats de la première phase, la conférence a permis d'échanger des expériences et d'en tirer les leçons, d'établir un réseau de contacts ainsi que de développer des synergies entre les différents partenaires. Par ailleurs, un projet de méthodologie a été discuté.
3. Examen pratique se fondant sur les principes méthodologiques élaborés lors de la conférence. Actuellement, des conseillers en vue de retour de huit pays participants testent la démarche convenue dans 120 cas de retours volontaires.
4. Un manuel d'utilisation contenant les expériences et les leçons à tirer, les résultats de la conférence et la méthodologie développée à partir de l'examen pratique sera conçu. Ce manuel devrait être publié en automne 2006.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page web suivante www.iom-nederland.nl sous programmes (*special programmes*) ou vous adresser à l'OIM par e-mail.

Lianne Janssen, OIM La Haye / MM

Mesures de réhabilitation et de réintégration des victimes de la traite d'êtres humains en Albanie

En Europe du Sud-Est, une offre variée de mesures de réhabilitation et de réintégration des victimes de traite d'être humains est proposée, la région constituant à la fois une zone de provenance et de transit de ce trafic. A Tirana, l'OIM dirige, en collaboration avec une ONG locale, deux foyers d'hébergement pour victimes de la traite d'êtres humains. Dans ces logements, les personnes touchées, en majorité des femmes, bénéficient d'un encadrement adapté à leurs besoins, notamment d'un soutien psychologique, médical et juridique. Cet encadrement joue un rôle primordial dans la réhabilitation de ces personnes, souvent traumatisées, et leur permet de se préparer à vivre de manière indépendante. Des prestations complémentaires, telles que des cours de langue et de formation continue, visent à faciliter l'entrée de ces femmes dans la vie active. L'objectif du programme est d'atteindre une réintégration durable des victimes de la traite d'être humains dans leur pays d'origine.

Concrètement :

Une victime de traite d'êtres humains a bénéficié d'un soutien lors de son départ de Suisse. Cette femme ayant été rejetée par les siens, elle ne pouvait pas retourner vivre dans la demeure familiale. A son arrivée à l'aéroport, l'OIM Tirana l'a accompagnée dans l'un de ces foyers. La victime y a reçu un traitement psychologique et a participé à des thérapies de groupe, tout en contribuant aussi aux tâches ménagères. De plus, elle a suivi des cours d'anglais et de couture. Grâce à cet encadrement, cette femme devrait réussir à retrouver un équilibre émotionnel et pouvoir se préparer à mener une vie indépendante. Dès qu'elle sera prête, elle commencera à élaborer un projet d'atelier de couture avec l'aide de sa conseillère.

(CA / TB)

International Training Seminar for Law Enforcement Officers on Combating Child Trafficking à Vienne

Le 13 mars 2006, une petite délégation suisse s'est rendue à Vienne pour participer au séminaire international „International Training Seminar for Law Enforcement Officers on Combating Child Trafficking". Le séminaire a été organisé à Vienne par le Ministère Fédéral pour les Affaires Intérieures (BM.I) de la République d'Autriche dans le cadre de sa présidence européenne en coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), avec le soutien financier de la Commission Européenne. Deux spécialistes suisses des techniques d'audition d'enfants participaient au séminaire. Ils s'étaient d'ailleurs déjà rencontrés il y a six mois avec d'autres spécialistes de toute l'Europe pour échanger leurs expériences et élaborer un recueil de bonnes pratiques. De plus, l'OIM Berne était accompagné par un représentant de la police et un procureur à la conférence à Vienne.

Lors de la première journée, les autorités exécutives (essentiellement de police) de 39 pays (les pays membres de l'UE, les pays candidats et les pays tiers comme par exemple les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, le Maroc, le Nigeria et la Suisse) se sont familiarisées avec les thèmes de la « détermination de l'âge » et de la « coopération avec les ONG ». Les ateliers des deux journées suivantes traitaient des techniques d'audition et d'enquête. Les discussions sur les différentes pratiques, les moyens disponibles ou sur les cas concrets dans les différents pays ont permis d'enrichir les ateliers.

Lors de la quatrième et dernière journée, une conférence de haut niveau a eu lieu dans le palais impérial de Vienne. Helga Konrad (représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains), Liese

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

Prokop (Ministre pour les Affaires Intérieures de l'Autriche), Benita Ferrero-Waldner (Commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage) et Ruth-Gaby Vermot Mangold ont souligné l'importance de la lutte contre la traite des êtres humains. Les recommandations des experts ainsi que des participants au séminaire ont aussi été distribuées aux participants de la conférence de haut niveau. L'OIM Berne présentera les résultats et conclusions de cette conférence aux institutions concernées.

Vous trouverez davantage d'informations à propos de ce séminaire de formation sur la page web : www.austria.iom.int

(TB)

Jaša Tomić – achat d'appareils ménagers

Dans le cadre du programme d'aide au retour pour les personnes vulnérables en provenance des Balkans, le projet d'aide structurelle « achat d'appareils ménagers » a été mis en place pour le village Jaša Tomić en Serbie et Monténégro. Ce projet a été financé par l'ODM et la DDC, et mis en œuvre par l'OIM.

En juillet 2004, la famille N. est rentrée à Jaša Tomić dans le cadre du programme d'aide au retour pour les



personnes vulnérables financé par l'ODM et a bénéficié de l'assistance de l'OIM pour sa réintégration sur place.

Le village Jaša Tomić, qui se trouve dans la Vojvodine de l'Est, a été frappé par une grande inondation en avril 2005. Pendant les tempêtes, l'infrastructure du village a été très endommagée. La masse d'eau a abîmé les maisons des habitants. Dans

ce village connu pour l'élevage de porcs, plusieurs entreprises ont dû faire face à de grandes difficultés économiques à cause de la mort de ces animaux.

Pour améliorer le plus vite possible les conditions de vie de la population affectée et pour empêcher des flots migratoires de Jaša Tomić dans les régions voisines ou à l'étranger, il a été décidé d'acheter des réfrigérateurs et de les donner gratuitement à 65 familles en particulier. Le choix des bénéficiaires s'est porté en particulier sur des habitants vulnérables, notamment des personnes âgées ou défavorisées, des personnes qui rentrent, des familles avec de petits enfants et des personnes avec de graves problèmes médicaux. La remise officielle des réfrigérateurs a eu lieu en novembre 2005 en présence des autorités communales, des représentants du commissariat serbe des réfugiés, l'OIM Belgrade et les médias locaux.

L'achat et la livraison des réfrigérateurs ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables à Jaša Tomić. De plus, la communauté affectée par l'inondation a été stabilisée.



(IS/ RW)

Quoi de neuf?

Nouvelle directive concernant l'aide au retour individuelle (Asile 62.2)

La directive révisée concernant l'aide au retour individuelle (Asile 62.2) est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. La modification la plus importante concerne l'accès à l'aide financière au retour pour les personnes dont le délai de départ est dépassé. De plus, les montants de l'aide financière sont revus à la hausse : L'aide financière s'élève maintenant à 1000/ 500 francs. Les personnes qui séjournent moins de trois mois en Suisse reçoivent maintenant 500/ 250 francs (alors que jusqu'à présent ils ne bénéficiaient d'aucune aide). L'aide complémentaire matérielle a aussi été augmentée à 3000 francs par cas. En outre, le conseil en vue du retour dans les centres d'enregistrement et de procédure (REZ) est maintenant intégré comme nouvel élément dans la directive.

Etant donné que l'accès à l'aide au retour est ouvert pour les personnes dont le délai de départ est dépassé, l'ODM a élargi également cet accès aux potentiels bénéficiaires des programmes d'aide au retour Angola et République démocratique du Congo.

Prolongation EAS Kosovo et EAS Bosnie et Herzégovine

Dans le cadre de l'aide structurelle accompagnant le programme d'aide au retour pour les personnes vulnérables originaires des Balkans, l'OIM met en œuvre le projet EAS (Employment Assistance Service) au Kosovo depuis 2002 et depuis 2005 aussi en Bosnie et Herzégovine. Récemment les deux projets ont été prolongés pour un an. L'EAS a pour but de faciliter la (ré-) intégration sur le marché du travail local des personnes qui rentrent ainsi que de la population locale. Le programme offre ainsi une aide à la recherche d'un emploi et des cours de formation, plus particulièrement pour les personnes vulnérables. L'EAS soutient aussi la création d'une activité indépendante économiquement viable par des formations spécifiques et en soutenant les nouveaux entrepreneurs dans l'accès aux micro-crédits.

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

L'équipe de l'OIM Berne

Après avoir vécu une phase de changement du personnel l'équipe de l'OIM Berne est maintenant à nouveau au complet. Nous accueillons une nouvelle collaboratrice, Mlle Claire Potaux. Des informations détaillées sur l'équipe ou sur les activités de chaque collaborateur seront prochainement disponibles sur le site web de l'OIM Berne www.iom.int/switzerland

(OIM Berne, avril 2006)

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>